



PROCÉDURE ADMINISTRATIVE CONTENTIEUSE

Le contentieux administratif de la détention

Comprendre et maîtriser les procédures

Objectif

Le contentieux administratif pénitentiaire s'est considérablement développé depuis l'arrêt Marie (CE, Ass., 17 févr. 1995), qui a ouvert le contrôle du juge administratif aux sanctions disciplinaires des détenus. Son champ s'est progressivement étendu aux décisions d'affectation, de transfert, d'isolement, ainsi qu'aux conditions de détention et à la responsabilité de l'administration pénitentiaire. Il couvre désormais l'ensemble des aspects de la vie carcérale. Face à la coexistence des ordres administratif et judiciaire, l'avocat doit identifier rapidement la voie de recours la plus efficace et l'opportunité d'un référé. Cette formation présente les principaux recours devant le juge administratif et leur articulation au service de la stratégie de défense.

Thèmes abordés

Décisions pénitentiaires susceptibles de recours ; isolement ; quartier disciplinaire ; rotation de sécurité ; travail en prison ; commission de discipline ; conditions de détention indignes ; régime différencié ; responsabilité de l'administration pénitentiaire ; secteur « portes fermées » ; fouilles corporelles intégrales répétées.

Programme détaillé

Partie 1 : Faire le point sur la compétence du juge administratif en matière pénitentiaire

- Présentation de la répartition des compétences entre juge administratif et juge judiciaire
- Maîtriser les décisions pénitentiaires susceptibles de recours devant le juge administratif
- Connaître les droits fondamentaux des personnes détenues opposables à l'administration

Partie 2 : Choisir la bonne voie de recours et l'action indemnitaire

- Connaître le référé-liberté (L. 521-2 CJA)
- Connaître le référé-suspension (L. 521-1 CJA)
- Connaître le recours pour excès de pouvoir contre les décisions pénitentiaires
- Faire le point sur l'action indemnitaire

Partie 3 : Atelier : construire la stratégie contentieuse

- Cas pratique n°1
- Cas pratique n°2



Formation animée par

Pierre-Yves Nauleau

Avocat et chargé d'enseignement
Université de Sorbonne Paris Nord

Tarif : 430 €



Période
Du 14 octobre 2026
au 31 octobre 2027



Durée
6 heures de formation



Public
Avocats, Juristes



Niveau 3
Avancé : spécialistes et
praticiens expérimentés



Formation
E-learning

Qualiopi

processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





PROCÉDURE ADMINISTRATIVE CONTENTIEUSE

Le contentieux administratif de la détention

Comprendre et maîtriser les procédures

Prérequis

Avoir une expérience professionnelle ou des connaissances théoriques dans le thème abordé par la formation.

Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 6 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo
- Quiz permettant d'évaluer les progrès (15% du temps de formation environ)
- Dernière mise à jour : 14 octobre 2026

Modalités d'évaluation

Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz.
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

Contact et assistance

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dacruz@pro-barreau.com

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothee Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com
Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

**Pierre-Yves
Nauleau**

Avocat et chargé d'enseignement
Université de Sorbonne Paris Nord

Tarif : 430 €



Période
Du 14 octobre 2026
au 31 octobre 2027



Durée
6 heures de formation



Public
Avocats, Juristes



Niveau 3
Avancé : spécialistes et
praticiens expérimentés



Formation
E-learning

Qualiopi
processus certifié

■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





PROCÉDURE ADMINISTRATIVE CONTENTIEUSE

Le contentieux administratif de la détention

Comprendre et maîtriser les procédures

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

☐ Mme ☐ M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Tarif : **430€ TTC**

- ☐ J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- ☐ J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- ☐ J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

À réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la formation,

une attestation de formation est adressée au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un contrat conclu à distance. Il peut exercer son droit de rétractation en complétant un formulaire téléchargeable sur notre site internet

www.pro-barreau.com ou toute autre déclaration de rétractation et en l'adressant par courrier à Pro-Barreau, 3 rue de Nesle 75006 Paris ou par mail à l'adresse contact@pro-barreau.com ou par télécopie au 01.72.34.92.58. La souscription par un consommateur d'une formation e-learning est un contrat portant sur la fourniture de contenu numérique indépendamment de tout support matériel au sens de l'article L. 221-4 du code de la consommation. Pour accéder immédiatement à un module e-learning, le consommateur doit renoncer à son droit de rétractation.

